



Réflexions « sociologiques » sur les raisons qui ont conduit à favoriser le développement de l'espèce

En ouverture de ce colloque, je tiens à rendre hommage à Jean-Louis BOULDOIRE, agent de l'ONCFS, dont l'action dans le monde de la chasse a contribué à donner au sanglier, aux côtés de Jacques VASSANT, une place considérable en France.

Le sanglier est une espèce mythique, ancrée dans nos imaginaires, singularisée par un vocabulaire qui lui est propre.

Le rapport homme-animal dans le cas du sanglier est d'abord dominé par la chasse ; c'est un rapport de force, de confrontation à la puissance sauvage. C'est bien avec la chasse au sanglier en premier lieu que l'on parle d'une chasse contribuant à l'initiation militaire par le jeu du courage. En témoignent le casque minoen en défenses de sangliers et les traités de Xénophon. La chasse au sanglier est l'une des chasses qui illustrent le mieux le goût du sauvage et la volonté de s'opposer à l'artificialisation.

Agriculture et élevage compliquent la relation homme-animal et la bête devient noire. Les méthodes de prévention des dégâts et l'indemnisation contiennent les velléités de destruction pour se réserver la chasse de ce gibier prestigieux.

Par sa plasticité, sa prolificité et la juste appréciation de ses tendances erratiques, le sanglier répond très vite à toute gestion conservatoire et appropriative. Restaurer l'abondance n'est plus un problème et ce gibier devient l'un des gibiers roi, si ce n'est le gibier roi, espèce à laquelle est réservée une presse spécialisée.

Est aujourd'hui posé le problème d'une surabondance locale qui met en jeu des équilibres écologiques, économiques et sociologiques pouvant mettre en danger la chasse elle-même.

Paul HAVET – Ingénieur - Conseiller Technique auprès du Directeur Général de l'ONCFS - St Benoist.